

# ADMISSION ECOLE PRIMAIRE Théodore Monod - Rentrée 2024

## **AU PREALABLE VOUS DEVEZ CONTACTER LA MAIRIE QUI SE CHARGE DES INSCRIPTIONS.**

Les admissions à l'école se feront **SUR RENDEZ-VOUS** les :

Vendredis : 3/05 – 17/05 – 31/05 – 7/06 - 14/06 – 21/06 – 28/06

Mardis : 14/05 – 4/06 – 25/06

De 9h à 12h ou de 14h à 16h.

Merci d'appeler plutôt les **vendredis toute la journée** ou vous pouvez envoyer directement **un mail à : [e.lorient.sadirac@ac-bordeaux.fr](mailto:e.lorient.sadirac@ac-bordeaux.fr)** en indiquant vos disponibilités (jours et horaires).

La directrice, Aurélie Berton  
tel : 05.57.34.53.47

Pour le rendez-vous administratif (sans enfant) se munir :

1. Affectation de la mairie
2. Photocopie des vaccinations
3. Livret de famille
4. Fiche de renseignements complétée\*
5. Fiche d'urgence complétée\*

\*Documents donnés par la mairie

Les assurances scolaires seront à donner en septembre 2024 à l'enseignante de la classe.

**A partir de la moyenne section pour les nouveaux arrivants sur la commune :**

- fournir certificat de radiation de l'ancienne école
- livret de l'élève (carnet, classeur de l'élève / livret scolaire unique)

Une réunion d'information et une visite de l'école auront lieu **fin juin**, votre enfant sera présent.

## **ADMISSION ECOLE ELEMENTAIRE MARIE CURIE Rentrée 2024**

**AU PREALABLE VOUS DEVEZ CONTACTER LA MAIRIE QUI SE CHARGE DES INSCRIPTIONS.**

**MEME SI VOTRE ENFANT VIENT DE LA MATERNELLE PIERRE PERRET.**

Les admissions à l'école élémentaire du bourg se feront :

**SUR RENDEZ-VOUS de préférence les :**

**Lundis 25 Mars, 8 Avril, 6, 13,27 Mai** : de 13h30 à 17h30

**Mardi 30 Avril** : de 8h30 à 12h00

**Merci d'appeler plutôt les lundis, mardis, toute la journée ( ou tous les jours entre 12.00 et 13.00, ou après16.00)**

Le directeur, M. Lafargue tel : 05.57.34.51.43

**Se munir :** Du carnet de santé

Des PAI ( pour les réactualiser )si votre enfant doit prendre un traitement sur temps scolaire

Du certificat de radiation\*(à donner ultérieurement)

Du livret scolaire \*(à donner ultérieurement)

\*Pour les élèves qui ne viennent pas de l'école Maternelle de Sadirac.

Du certificat d'affectation ( délivré par la Mairie)

## **ADMISSION ECOLE ELEMENTAIRE MARIE CURIE Rentrée 2024**

**AU PREALABLE VOUS DEVEZ CONTACTER LA MAIRIE QUI SE CHARGE DES INSCRIPTIONS.**

**MEME SI VOTRE ENFANT VIENT DE LA MATERNELLE PIERRE PERRET.**

Les admissions à l'école élémentaire du bourg se feront :

**SUR RENDEZ-VOUS de préférence les :**

**Lundis 25 Mars, 8 Avril, 6, 13,27 Mai** : de 13h30 à 17h30

**Mardi 30 Avril** : de 8h30 à 12h00

**Merci d'appeler plutôt les lundis, mardis, toute la journée ( ou tous les jours entre 12.00 et 13.00, ou après16.00)**

Le directeur, M. Lafargue tel : 05.57.34.51.43

**Se munir :** Du carnet de santé

Des PAI ( pour les réactualiser )si votre enfant doit prendre un traitement sur temps scolaire

Du certificat de radiation\*(à donner ultérieurement)

Du livret scolaire \*(à donner ultérieurement)

\*Pour les élèves qui ne viennent pas de l'école Maternelle de Sadirac.

Du certificat d'affectation ( délivré par la Mairie)